

chez l'étranger. Les rebelles avoient, dit-on, un chef qui exigeoit de ses complices tous les honneurs qu'on rend aux Souverains; il a été pris & pendu avec un autre chef, ainsi que 12 de leurs adhérens. Ce ne sont que les Bohêmes naturels qui ont pris part à cette sédition; les païsans Allemands n'y ont point trempé.

Il a plu à S. M. I. & R. d'établir au Belvedere, une école pour l'éducation des abeilles; cette école sera la mere de plusieurs autres qui vont être érigées dans différents districts de l'Autriche-inférieure & autres contrées. L'Ordonnance qui porte création de ces établissemens, prescrit aux maîtres auxquels on les confiera tout ce qu'ils doivent faire pour enseigner aux gens de la campagne la théorie & la pratique. Cette branche d'industrie est exempte du dixieme avec assurance qu'elle ne sera jamais assujettie à aucune espèce d'impôts. Il est permis à tous les Sujets d'entretenir autant de ruches qu'ils le voudront, sans que personne puisse leur porter le moindre obstacle à moins d'en courir la disgrâce du Souverain. Il est accordé pareille protection & mêmes priviléges pour le commerce du miel.

Les lettres de Constantinople en date du mois dernier, disent que les Russes & les Turcs ont respectivement évacué les places de Kinburn, de Choczim & de Bender; cette opération n'avoit été différée si longtems, qu'à cause des difficultés qui s'étoient